



Financé par
l'Union européenne

**UNE SOCIÉTÉ CIVILE
PRÊTE POUR UN PLAIDOYER
PLANIFIÉ ET STRUCTURÉ.**





Eric
Ndayikengurutse

Directeur
Exécutif REJA



Editorial

Une des voies de changement du projet «Dukurire hamwe» était que celui-ci puisse conduire au rétablissement des relations entre les OSC et les détenteurs de pouvoirs (autorités publiques).

Ce processus devrait principalement se concentrer au niveau de l'espace sectoriel (ES) là où la légitimité des demandes de la société civile de participer aux processus de prise de décision serait la plus forte en raison des compétences qu'elles apportent.

Cette participation serait concrétisée, d'une part, lors de réunions entre chaque espace sectoriel et son ministère technique sectoriel, et, d'autre part, par les initiatives des OSC qui influencent réellement les politiques publiques prioritaires.

Grâce au projet, et le développement de la dynamique multi-acteurs en vogue, les organisations de la société civile (OSC) burundaise n'œuvrent plus en ordre dispersé. La nouvelle tendance étant celle de prendre en charge « ensemble »

les enjeux similaires. Après environ dix mois de prestation en six Espaces sectoriels, suivant des plans de plaidoyer présentant au moins chacun deux défis majeurs qu'elles ont-elles-mêmes élaborés, en effet, force est de constater que ces derniers ont réalisé des performances plutôt variables, allant de la capacité à se restructurer, à collaborer et à former des blocs de plaidoyer autour de thématiques aussi diverses que variées, elles-mêmes adressant des enjeux qui s'inscrivent dans le Plan National de Développement (PND) 2018-2027 (cf. les différents axes d'intervention résumés dans l'annexe 2 : Cadre logique et tableau synoptique, pp.73-100). Nous pouvons confirmer un changement de « perception » sur les faits. Le terrain est plus ou moins cognitivement préparé et les OSC peuvent, et sont en train de jouer les véritables acteurs de plaidoyer et non des simples « auxiliaires » des pouvoirs publics et que le niveau de leur interaction

équilibrée autour des enjeux ne fait qu'augmenter depuis que le consortium les accompagne. Sans nul doute, le seul fait que les OSC et les communautés bénéficiaires convergent sur la priorisation desdits enjeux aura toutes chances de convaincre les décideurs. Grâce au relais des médias, le consortium et les OSCs ont pu tout de même « problématiser » la plupart des enjeux a priori « lointains » et attirent déjà l'attention des pouvoirs publics et des communautés. En dépit des difficultés rencontrées et du retard explicable, pourrions-nous dire que le projet a produit des effets escomptés ? Pourrions-nous exposer les meilleures évidences sur les résultats qui ne se seraient produits que grâce au projet ? Pourrions-nous présenter l'amplitude de l'effet causé par le travail des OSC au sein des ES ? Que pouvons-nous retenir des leçons qui informent les autres phases du projet ou les projets similaires en cours ou dans l'avenir ? Voici entre autres quelques questions auxquelles ce numéro va répondre.

SOMMAIRE

4 .Zoom sur les espaces d'échanges sectoriels

17 .Les grandes réalisations

18.Ils témoignent

21 .Planification -Coordination et évaluation des groupes sectoriels

23.Aperçu de l'avancement de la mise en oeuvre par le lead du consortium.

25.Leçons à tirer sur le fonctionnement des Oscs.Par Elías Sentamba.

Zoom sur les espaces d'échanges sectoriels.

La présente publication a été élaborée avec l'appui financier de l'Union européenne. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité du Consortium CARE International-ActionAid-REJA et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.



Education : une vision commune pour développer le système éducatif burundais.

Dans le cadre de l'exécution du projet « Dukurire Hamwe », 22 OSCs opérant dans le secteur de l'éducation se sont regroupées dans le Réseau des Organisations de la Société Civile (ROSCE) dont le lead est assuré par la Coalition Bafashebige. Sa zone d'action est les provinces de Kirundo, Bubanza et Rumonge. Selon Cassien Gashirahamwe vice-président de BAFASHEBIGE, DUKURIRE HAMWE a permis à leur plateforme de faire le plaidoyer sur trois axes du secteur de l'éducation. Il s'agit de la mise en application effective du temps d'apprentissage, le renforcement de la mesure de la gratuité scolaire et la mobilisation des fonds.

Avant cela, les 22 OSC membres de la plateforme avaient reçu des formations pour renforcer leurs capacités dans le domaine du plaidoyer et la gestion appropriée de leurs organisations. « C'est à partir de ces réunions que nous avons abouti à notre plan d'action comportant les trois axes », fait savoir M. Gashirahamwe. **Nécessité d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves.** Après leur renforcement des capacités, les OSC de la plateforme sectorielle de l'éducation se sont mises au travail. Elles ont harmonisé leur vision quitte à s'entendre sur un plan de plaidoyer commun.

Le ROSCE a trouvé que les conditions d'apprentissage sont insuffisantes. A titre illustratif, en 2012, une ordonnance ministérielle a fixé le temps d'apprentissage des élèves. Il se situe entre 850 et 950 heures par an. L'Unesco recommande, quant à elle, 1050 heures. M. Gashirahamwe affirme que ce temps n'est pas respecté dans la plupart des établissements scolaires. Cela s'explique par plusieurs facteurs comme le temps pris par la passation des examens et leurs corrections, les journées pédagogiques. Toutes ces raisons montrent l'urgence d'améliorer les conditions d'apprentissage.

Plus de moyens pour un enseignement de qualité

Or pour le faire, il faut qu'il y ait une mobilisation des moyens. « Le gouvernement du Burundi alloue 20% de son budget à l'éducation. Si vous voulez, c'est beaucoup d'argent mais ça reste insuffisant si nous voulons réellement améliorer les conditions d'apprentissage », explique-t-il. D'où la plateforme a décidé, en collaboration avec le ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, de plaider pour que les bailleurs de fonds puissent appuyer pour que les enfants apprennent dans de bonnes conditions. Auparavant, la situation des conditions d'apprentissage était étudiée en catimini au point d'être ignorée par certaines autorités. Actuellement avec la collaboration des DPE, avec témoignages recueillis des enseignants, des directeurs et des écoliers premières victimes de la dégradation des conditions d'apprentissage, le ROSCE a pu jouer pleinement l'un de ces rôles en tant que lanceur d'alerte sur les questions de développement. Ce succès plus important d'autant plus que l'appui des bailleurs au secteur de l'éducation est allé décroissant depuis 2015.

Revoir la mise en application de la politique de la gratuité de l'école

Malgré les efforts du gouvernement du Burundi de garantir l'accès à l'enseignement pour tous,

20% d'élèves abandonnent l'école avant la fin de l'année scolaire. Cela s'explique par la pauvreté de leurs familles. « Grâce aux études des experts financées par Dukurire Hamwe, notre plateforme a confectionné des notes de plaidoiries demandant au gouvernement de revoir la politique de gratuité et l'adapter selon les contextes. Les besoins peuvent être différents d'une région à l'autre », indique M. Gashirahamwe. En bref, la plateforme a réussi à réunir et concilier les approches de la plupart des intervenants dans le domaine de l'éducation.

Que représente une école Type ?

- 40 élèves par groupe pédagogique ;
- 2 élèves par banc pupitre ;
- 2 élèves par livre.

Cela représente la norme UNESCO





Emploi et entrepreneuriat : le plan de plaidoyer a été presque entièrement exécuté

Dans le cadre du projet Dukurire Hamwe, 26 organisations de la société civile se sont regroupées dans une plateforme appelée Synergie de la société civile pour promouvoir l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes et des femmes (SOPEJEEF). Quid de leurs bilans ?

Plaider pour la mise en place d'un Cadre National de Coordination de l'Emploi, la création d'un Fonds National d'Appui au Renforcement des Capacités Professionnelles et d'Insertion Professionnelle

des jeunes diplômés, le renforcement du Partenariat Public Privé existant, la mise en place d'une loi spéciale régissant le secteur informel et la mise en place des mesures incitatives de soutien à l'accès au crédit et à l'emploi en faveur des jeunes et des femmes vivant avec handicap. Telles sont les missions de départ de la SOPEJEEF dans son plan de plaidoyer. « Parmi ces quatre axes, nous pouvons affirmer sans ambages que les objectifs des trois d'entre eux ont été atteints », fait savoir Julien Ngendakumana,

directeur exécutif de la Communauté des Personnes Engagées pour Promouvoir l'Entrepreneuriat et le Développement Durable (CPPED), l'organisation lead de la plateforme. En outre, il indique que cela a été possible grâce aux formations reçues sur l'analyse des politiques publiques, la vie associative, la gestion des subventions pour être en mesure de développer des plans budgétisés de plaidoyer efficace et comment nouer des bonnes relations avec les autorités et les ministères de leurs secteurs .

Cadre National de Coordination de l'emploi, un organe plus que nécessaire.

La stratégie nationale de mise en application de la politique nationale de l'emploi prévoit la mise en place d'un Cadre National de Coordination de l'Emploi, d'un Fond d'Appui au Renforcement des capacités et de Réinsertion Professionnelle des jeunes.

Elle prévoit aussi le renforcement du partenariat public-privé comme ingrédient à l'amélioration des conditions d'employabilité de la population burundaise. Toutefois, elle tarde à être mise en place.

Bien que des efforts du gouvernement aient été consentis comme la mise en place de la Banque d'investissement des jeunes, l'OBEM, le Programme National d'Accompagnement, d'Autonomisation et d'Emploi des Jeunes (PAEEJ), la Banque d'Investissement pour le Développement de la Femme (BIDF) ainsi que l'action de divers intervenants en matière d'emploi des jeunes et des femmes.

L'accès à l'emploi des femmes et des jeunes demeure un défi.

Le Gouvernement a donc pris en compte les doléances de la société civile burundaise afin de mieux coordonner les efforts de chacun de ces intervenants.

A la suite des efforts consentis par le secteur dans le rappel au gouvernement de cette politique, une commission présidée par un cadre du ministère, dont SOPEJEEF ET REJA sont membres, a été désignée.

L'atteinte de la mise en place d'un cadre de coordination de l'emploi permettra d'assurer un meilleur accès à un emploi décent à 53,4% de la population active touchée par le sous-emploi et au 17,2% de la population instruite touchée par le chômage », indique M. Ngendakumana.

Bien que ce succès soit une avancée dans le secteur de l'emploi et l'espace civique burundais, la SOPEJEEF estime que l'accès à l'emploi des femmes et des jeunes handicapés demeure un défi. Pour ce, cette plateforme milite pour que ces groupes aient accès à toutes les informations.

Cependant, la SOPEJEEF reste confrontée à certains défis comme les moyens techniques et financiers limités. Nonobstant, Julien Ngendakumana reste confiant que le projet Dukurire Hamwe pourrait s'étendre encore sur une certaine période.





Une conférence de presse a été organisée par le consortium et les Espaces sectoriels.

Les OSC annoncent leur détermination à mener des échanges avec les ministères techniques et différents partenaires de développement, et à agir pour proposer des stratégies de développement sur base des thèmes issus des plans de plaidoyer des espaces sectoriels.

Pour les Espaces sectoriels, la conférence de presse devrait constituer une étape très utile pour s'annoncer et informer le grand public sur leurs objectifs et les efforts de plaidoyer en cours.

Cette conférence de presse du 30 juin 2022, qui s'est tenue à l'Institut Français de Bujumbura s'inscrit parmi beaucoup d'autres occasions prévues par le projet afin d'augmenter la notoriété des Espaces sectoriels et mobiliser le soutien de la part des partenaires, a fortiori le gouvernement et les communautés.

En présence de plusieurs médias, tous les éclaircissements sur le projet ont été fournis par les organisations de mise en œuvre (le consortium) et les Espaces sectoriels représentés par les leads et les noyaux.

Considéré comme le meilleur lancement du feuilleton de tables rondes qui sont aussi des espaces d'échanges élargis, la conférence de presse a permis d'amorcer les discussions entre acteurs sectoriels sur les principaux défis autour des politiques publiques sectorielles alignées par les OSC dans

les plans de plaidoyer. Cet événement a permis aux médias de participer à la vulgarisation des objectifs de plaidoyer grâce au publi-reportage diffusé sur différents médias, et qui ont permis de relayer l'information au grand public.

Cette conférence a été possible grâce à l'implication des médias partenaires et d'autres experts qui ont appuyé la préparation du dossier de presse.

Le rôle important joué par Akeza Net pour que tout soit accompli dans les règles de l'art en planifiant aux cotes des Espaces sectoriels bien à l'avance.

Il est important de garder en mémoire certains propos qui, en rappelant le rôle des OSC, ont contribué à l'encouragement dans les actions spécifiques entreprises par le projet.

Pour Guillaume Ndayikengurutse, consultant Expert de la société civile :

« Les organisations jouent le rôle de détecter le problème qu'une autorité ne peut pas détecter. Mais leur rôle ne se limite pas seulement à sensibiliser la population, mais elles ont le devoir de

participer à la mise en œuvre des politiques publiques en mettant en application leur plan d'action », a-t-il souligné.

La conférence de presse a permis aux organisations de la société civile, de passer à l'étape suivante, celle de l'organisation des tables rondes où les OSC sont déterminées à mener des discussions avec les ministères techniques sectorielles et différents partenaires de développement, et surtout d'échanger sur des stratégies de développement sur base des thèmes issus des plans de plaidoyer des espaces sectoriels.

Pour les OSC et le Consortium, la conférence du juin 2022 était un franc succès !



Table ronde sur l'emploi et l'entrepreneuriat : un grand pas vers l'emploi décent

Du 24 au 25 janvier 2023 s'est tenue à l'Hôtel Club du Lac Tanganyika une table ronde sectorielle sur la promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat. La tenue de ces assises a été une consécration du travail de la Synergie des organisations de la société civile engagées pour la promotion de l'emploi et l'entrepreneuriat au Burundi (SOPEJEEF). « Les mesures y relatives que vous avez prises et les actions que vous avez posées prouvent à suffisance que vous êtes le flambeau de la promotion de ce secteur, nous vous remercions infiniment pour les efforts déjà engagés dans ce domaine. », a indiqué Déo Rusengwamihigo, Ministre du Travail et de la Protection Sociale lors de l'ouverture de ces

assises. Pour lui, les activités de la table ronde cadrent bien avec l'axe 7 du Programme National du Développement (PND 2018-2027). Bien plus, M. Rusengwamihigo s'est montré optimiste sur l'issue de la table ronde. « Nous avons l'intime conviction qu'au sortir de ces assises. Nous allons observer un grand changement car tous les intervenants vont travailler en étroite collaboration. Par ailleurs cette collaboration va faciliter le travail de monitoring du secteur et produire régulièrement les données sur les emplois créés et d'autres informations y relatives. », a-t-il confié.

Vers la mise en place d'un cadre de coordination et de dialogue permanent sur l'emploi et l'entrepreneuriat

De son côté, Claude Bochu, Ambassadeur de l'Union européenne au Burundi, a fait savoir que son institution est disposée à soutenir des initiatives des autorités publiques, des acteurs du secteur privé et de la société civile. A l'instar de l'Appui donné à la Chambre Fédérale de Commerce et d'Industrie du Burundi (CFCIB), afin de réfléchir ensemble aux besoins réels des jeunes, à leurs capacités et aux défis persistants en matière d'employabilité des jeunes. « Cette table ronde vient en complément aux efforts déjà consentis par l'UE et ses Etats membres tels que l'amélioration du dialogue public privé, du cadre des affaires, ou ceux visant spécifiquement à renforcer les Organisations de la Société Civile afin qu'elles soient

des acteurs dynamiques et prêtes à relever les défis de l'emploi d'aujourd'hui et de demain. », a-t-il affirmé. Selon Elias Kenese, vice-président de la SOPEJEEF, la table ronde est le résultat intermédiaire de leurs actions de plaidoyer en tant que plateforme sectorielle pour la promotion de l'emploi et l'entrepreneuriat au Burundi. « La tenue de cette table ronde vient à point nommé car elle permettra à tous les acteurs intervenant dans ce secteur à se connaître et à être coordonnés pour cheminer vers l'emploi décent. » a-t-il expliqué. Entre autres comme retombée d'après la table ronde, il espère qu'il y aura un engagement accru des différents acteurs au soutien du processus de mise en place du Cadre National de Coordination et Dialogue Permanent des intervenants dans le domaine de l'emploi et l'entrepreneuriat.





Santé: « DUKURIRE HAMWE a contribué à la légitimation et à la crédibilisation de nos activités »

Dr Ezéchiel Bizimana de l'Association Burundaise Pour la Prise en Charge des Malades vulnérables du Sida est à la tête de la Coalition de la Société Civile du domaine de la Santé. Selon lui, Dukurire Hamwe a beaucoup contribué à la professionnalisation des OSCS du secteur de la santé.

En deux ans, cette plateforme regroupant 25 organisations a déjà réalisé pas mal d'activités. Parmi elles figurent la mise en place d'un plan d'action et un plan de plaidoyer commun. Ce dernier est centré sur la santé mentale, la lutte contre la malnutrition des enfants de moins de 5 ans et le plaidoyer sur l'augmentation du budget alloué à la santé. « Avant le projet Dukurire Hamwe, nous étions dispersés et notre impact limité. Avec la création de la plateforme, nous avons eu un cadre idéal pour partager nos expériences. Les plus expérimentés aident les moins expérimentés dans la gestion de leur organisation. », explique Dr Bizimana. En effet, certaines associations de la coalition de la société civile du domaine de la santé ne remplissaient pas les exigences du ministère de l'Intérieur : elles n'avaient pas de prise d'acte, ni de convention de partenariat, pire encore elles ne produisaient pas de rapport. Le Projet Dukurire Hamwe les a initiés à travailler professionnellement. « Ces associations se plaignaient qu'ils n'arrivaient pas à trouver de bailleurs pour leurs projets. Ils ignoraient que pour les trouver, il faut au préalable avoir une organisation bien structurée », se rappelle-t-il.

Pour celles qui étaient plus ou moins bien structurées, Dukurire Hamwe leur a appris l'usage des réseaux sociaux pour légitimer et crédibiliser leurs activités. La Coalition de la Société Civile du domaine de la Santé a déjà confectionné des livrets de plaidoyer. Ils seront distribués dans les communautés pour une sensibilisation de masse sur les thèmes de la santé publique.





Agriculture: «Nous avons contribué à la mise en œuvre de la politique nationale semencière»

L'organisation Social Action For Development (SAD) est à la tête de la plateforme Plaidoyer pour l'amélioration du secteur de l'agriculture (POSABU) regroupant 20 associations du secteur de l'agriculture et de l'élevage appuyée par le Projet DUKURIRE HAMWE. Vincent Ndizeye, directeur du programme de la SAD, organisation lead, nous parle de leurs réalisations.

Comme les autres plateformes sectorielles, ils ont établi leur plan de plaidoyer. Il était basé sur trois thèmes essentiels. Un plaidoyer sur la mise en place du programme national de subvention

du matériel agricole, la mise en œuvre de la politique nationale semencière et celle du plan de repeuplement du petit cheptel.

« Nous sommes fiers que le plan de la mise en œuvre effective de la politique semencière a été adopté par le gouvernement en avril. Nous sommes parmi les personnes qui ont plaidé pour qu'il soit approuvé », se réjouit M. Ndizeye. Dans leur plaidoyer pour la mise en œuvre de cette politique, la plateforme pour l'agriculture avait organisé une synergie des médias pour montrer les bienfaits qu'elle représente pour le cultivateur burundais.

L'augmentation du budget alloué à l'agriculture, un préalable

L'Agriculture, baptisé secteur porteur de croissance, a été pointé du doigt comme secteur non privilégié en termes d'allocation budgétaire et ainsi ne pouvant pas atteindre son potentiel productif maximal. C'est pourquoi, la POSABU a constaté que malgré tous les efforts de plaidoyer fournis, leurs objectifs de plaidoyer ne peuvent pas aboutir sans que le budget du secteur ne puisse pas être revu à la hausse. En date du 14 mai 2022, lors de la validation de la note de plaidoyer sur le

programme de la subvention du matériel agricole, la POSABU a invité les membres de la commission parlementaire en charge de l'agriculture et les cadres du MINEAGRIE pour discuter des défis qui minent ce secteur. Au cours de cette activité, tous les intervenants ont vivement plaidé pour la révision à la hausse du budget alloué à l'Agriculture et l'Élevage.

Les parlementaires et les cadres du Ministère ont pris bonne note et fort heureusement, après l'adoption du budget général de l'Etat pour l'exercice 2022-2023,

le constat est tel qu'il est passé de 7.9% à 10.3%. Pour rappel, les accords de Maputo de 2010 avaient recommandé à tous les Etats de revoir les budgets de leurs ministères en charge de l'Agriculture, quitte à allouer au moins 10% à ce secteur. Depuis lors, ce budget avait atteint 5% au Burundi, à l'exception de l'exercice 2021-2022 où ce dernier était de 7.9%.

Le plan de repeuplement du petit cheptel, la prochaine cible

En attente de la mise en œuvre du plan de repeuplement du petit cheptel, ce succès est un bon départ pour arriver à

l'amélioration de ce secteur porteur de croissance, parce qu'il lui permet de se doter des moyens suffisants pour le rendre plus productif. « Sur le long terme, nous estimons que le pays pourra d'abord améliorer la sécurité alimentaire et ensuite pour accroître l'économie nationale et enfin pour améliorer le secteur d'exportation et fournir des devises nécessaires à la balance commerciale. », affirme toujours le directeur des programmes de la SAD, organisation le lead de la POSABU. En attendant, ce dernier a distribué des houes à 500 cultivateurs des provinces Ruyigi et Rutana.

Le plan de repeuplement du cheptel est aussi dans leur viseur. Selon la POSABU, le petit cheptel est très bénéfique pour les agriculteurs. Il se reproduit vite et constitue une solution de secours pour le paysan dans les temps durs.

« En attendant leurs récoltes ou en cas de mauvaises récoltes, les agriculteurs possédant le petit cheptel peuvent vendre leurs bêtes pour nourrir leurs enfants ou les envoyer à l'école », souligne Vincent Ndizeye.

Pour la suite, la POSABU est confiante que le gouvernement du Burundi mettra en application très prochainement cette politique sectorielle pour le plus grand bonheur des agriculteurs.

Les grandes réalisations

(1) Appui au MIDCSC pour la cartographie de toutes les OSC ;

(2) Échanges et débats virtuels entre OSC à travers le siteweb: <https://osc-care-bi.org/>

(3) 77 réunions organisées par les E.S dans leur processus de définition, de mise en œuvre et de suivi-évaluation depuis leur mise en place ;

(4) 16 notes de plaidoyers ont été produites dont 8 soumises aux ministères sectoriels

(5) Participation à la mise en place du Cadre de concertation ;

(6) 6 Plans de plaidoyer financés à hauteur de 120 millions BIF chacun ;

(7) Accès gratuit à une bibliothèque virtuelle sur le site <https://osc-care-bi.org/> : 109 documents disponibles et régulièrement consultés ;

(8) 130 OSCs avec des capacités techniques et organisationnelles renforcées ;

(9) Sept études ont été commanditées par les espaces sectoriels dans le cadre de l'exécution des plans de plaidoyer.

(10) 72 OSC ont amélioré leurs capacités techniques en TIC ;

(11) 12 OSC et Noyaux (2 par groupe sectoriel) ont acquis de nouvelles capacités de gestion de subvention et de gestion d'association d'OSC ;

(12) 8 nouvelles OSC se sont ajoutées au nombre d'OSC dans les espaces sectoriels portant ce dernier à 137 OSC accompagnées par le projet ;

(13) 1080 rames de papiers distribuées à toutes les OSC membres des 6 espaces sectoriels dans le cadre d'un appui matériel aux Espaces d'Echanges ;

(14) Des séances bimensuelles pour la revue de statuts et Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) ont été organisées dans l'objectif de pérenniser les interventions des groupes sectoriels et pour se conformer à la loi régissant les ASBL ;

(15) Une compétition en ligne (Hackathon) a été organisée sous le thème : quelles sont les solutions pour renforcer la cohésion sociale au sein des organisations de la société civile ?

(16) L'intégration de cadre d'échange avec les ministères sectoriels par les espaces d'OSC a aussi débuté avec l'organisation d'une table ronde du secteur de l'emploi mettant en place le Cadre National de Coordination et de Dialogue Permanent (CNCDP en sigle) entre les acteurs du domaine de l'emploi dont la SOPEEJEF (espace sectoriel emploi) a participé dans sa mise en place ;

Ils témoignent



Dr Jean Georges RUKUBO, Directeur technique au secrétariat permanent du conseil national de lutte contre le SIDA, en même temps Point focal du projet « Dukurire Hamwe » au sein du ministère de la Santé Publique et de lutte contre le Sida. « Le projet Dukurire hamwe est bien apprécié par le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida car ayant bien ciblé les secteurs clefs à savoir la planification familiale, la santé mentale, la malnutrition, l'allocation budgétaire à la santé en mettant à contribution la société civile avec insistance sur la franche collaboration avec le gouvernement. Le projet a privilégié les OSC à caractère national pour faire le plaidoyer et celles à caractère communautaire pour les activités décentralisées au niveau des provinces et communes, ce qui permet d'atteindre les couches les plus vulnérables. A ce niveau, certaines suggestions sont à partager au groupe sectoriel et le consortium : améliorer la liaison programmatique entre les OSC centrales et celles décentralisées, Améliorer la coordination autour du ministère sectoriel et un suivi modéré des OSCs œuvrant dans les provinces et communes. »



Anicet Kandeke, Chef de file du groupe de travail qui se charge de l'objectif de plaidoyer sur la CDN, « Les projets antérieurs dans lesquels nous avons participé étaient lacunaires sur l'aspect de réseautage des OSC et mise en commun des actions. Aujourd'hui, nous avons la même narration du secteur environnement nous avons défini ensemble les priorités et nous avons dessiné la même perspective en termes d'actions phares de plaidoyer. Cependant, l'implication des OSC n'a pas été effective car la structuration des secteurs et la collaboration nécessitent encore de temps. Notre groupe a identifié les capacités et les expériences internes et a redistribué les rôles quitte à accélérer la mise en œuvre du plan de plaidoyer. Un autre défi est celui relatif au processus de décaissement et de décisions internes aux organisations du consortium. Grâce à une bonne coordination, les voies d'ajustement et d'harmonisation ont été trouvées. »



Marius Ngendakuriyo, Représentant de l'organisation WIN (Noyau) :

« Après 3 ans, je retiens personnellement que le Projet Dukuirehamwe a largement contribué à la consolidation de la cohésion sociale dans l'écosystème des OSC, et particulièrement entre les acteurs en environnement. Nous retenons également l'aspect renforcement des capacités en matière d'analyse des politiques publiques et la conduite des actions de plaidoyer. Nous pensons surtout que c'est l'un des projets ayant beaucoup instauré l'équilibre et la sincérité de discussions et partage de priorités entre les ministères techniques et les OSC. Sur cette même lancée, la collaboration et solidarité s'installe peu à peu pour un meilleur avancement. Il termine néanmoins à faire observer les défis. Pour lui, le temps insuffisant et le volume des activités sectorielles dans 6 secteurs n'aura pas permis un meilleur suivi. Pour des projets similaires, il faudra dans l'avenir miser sur le renforcement de la planification. Maintenant que les OSC sont renforcées, je pense qu'elles peuvent gérer de grands projets. ».



Anesie Ntahnkuriye (parent)

« Moi je trouve que ce projet de plaidoyer vient à point nommé. Je suis triste quand je vois les conditions d'apprentissage de nos enfants. Leurs enseignants aussi travaillent dans des conditions déplorables. ».



Severin Nyamuyenzi (Secrétaire Général de l'Association Nationale des Parents d'élèves et Etudiants)

« L'éducation c'est un devoir régalien de l'Etat, c'est à l'Etat que l'on demande plus. Mais il doit y avoir d'autres partenaires qui appuient ».



Sebastien / Conseiller à la Direction des ressources en Eau et des Forêts, Chargé des Forêts et des Bambous.

Le consortium CARE – ACTIONAID – REJA est vraiment appréciable dans la mesure où il ressemble les intervenants dans le domaine de l'environnement pour qu'ils aient une même vision. Comme son nom l'indique « Dukurire Hamwe » c'est un rassembleur. Cependant, le domaine de l'environnement fait face à beaucoup et complexes défis liés à la gestion de l'eau, des forêts et le changement climatique. Nous disposons de codes et textes de lois mais qui manquent de textes d'application, de plans d'actions ou stratégies. Ces codes et lois, bien que bien élaborés, ne sont pas traduits en langue nationale pour une large vulgarisation.

Le ministère accueille donc à bras ouverts la contribution du consortium et souhaite que d'autres bailleurs de fonds emboîtent le pas et appuient sérieusement le secteur de l'environnement.



Jean Baptiste Hatungimana / du secteur éducation

Le projet Dukuirehamwe c'est une nouvelle dynamique, dont l'avancement aux résultats nécessite une meilleure collaboration. Nous n'avancions que lorsque tout le monde y prend part. Nous sommes parvenus à voir de la même manière les défis majeurs du secteur de l'éducation. Et pour cela, ce que nous décidons de faire ensemble est applicable dans tout le pays parce que c'est un résultat de tout un processus de discussions et d'implications. Je trouve ce processus méticuleux et méthodique, grâce auquel nous sommes parvenus à défendre la même chose, devant la même autorité publique, et de ce fait, nous avons, avec les moyens dont nous disposons, attiré l'attention du gouvernement sur les grands défis. Je pense que les principaux résultats de ce projet dans un tel projet de plaidoyer c'est d'avoir gagné sur la capacité à se structurer, à collaborer entre nous et à garantir la participation équitable. Au second niveau, c'est d'avoir gagné la légitimité, d'avoir convaincu le décideur, la reconnaissance qui se traduit par la participation des autorités publiques et la réception de nos notes de plaidoyer qui dicteront les actions à venir.



Planification-Coordination et évaluation des groupes sectoriels

L'organisation des réunions bimensuelles et semestrielles

par les espaces sectoriels: quelle valeur ajoutée?

Tenues par les Leads en collaboration avec les noyaux, avec la facilitation de REJA, les réunions bimensuelles, auxquelles sont généralement conviées les points focaux des ministères concernés se sont poursuivies au cours de la troisième année du projet.

La régularité et la qualité de représentativité se sont largement accrues au cours de la troisième année du projet. Cette année, 3 à 4 séances pour chaque espace sectoriel ont permis d'accélérer la mise en œuvre de la structuration des espaces et la responsabilisation autour des actions. Ces rencontres ont permis de consolider les relations OSC – autorités publiques. Ces partenaires ont progressivement dessiné le même tableau de bord qui précède l'action commune des OSC autour des priorités sectorielles.

En ouvrant les débats et en approfondissant les analyses orientées autour des politiques sectorielles prioritaires, les espaces sectoriels se sont fixés des mécanismes et approches adéquats pour une bonne collaboration, un meilleur suivi et coordination. Selon Mélanie Nakubu, représentante du Réseau Femme et Paix, lead de l'espace sectoriel Protection et lutte contre les VBGs, en renforçant la co-création et la co-action, quelques résultats immédiats sont à signaler. « L'intégration de différentes recommandations émises, chemin faisant, par différents acteurs et partenaires,

Nous y avons créé les bonnes conditions conduisant à la proposition et à la validation de nos notes de plaidoyer grâce à la présence et à l'implication des autorités sectorielles », témoigne-t-elle.

Une garantie d'une planification conjointe

Pour M. Jean Bosco Habarugira, coordinateur du Projet au sein du REJA, l'un des points forts de ce type de réunions est qu'elles garantissent la planification stratégique conjointe. « Elle tient compte des changements de contexte des événements et agendas nationaux. Elles permettent ensuite d'analyser les risques et d'anticiper préalablement les actions. », explique-t-il

Les membres des groupes sectoriels ont revu leurs projets de statuts et leur ROI pour examiner comment pérenniser les interventions de chaque Espace sectoriel, tout en se conformant à la loi régissant les ASBL.

Au départ froides et hésitantes, mais progressivement ouvertes et osées, ces réunions pourraient inspirer les projets multi-acteurs avec un focus sur le processus de légalisation et de fonctionnement de ces groupes sectoriels dans lesquels les autres OSC pourraient intégrer.

Au-delà des réunions bimensuelles, il était prévu deux réunions dites trimestrielles (l'une au mois d'avril et l'autre au mois d'août) qui devraient se limiter aux 6 représentants des organisations leads dans le but d'échanger les expériences stratégiques et opérationnelles.

Les échanges se sont essentiellement basés sur l'évaluation des résultats atteints, les défis spécifiques à chaque espace sectoriel, les difficultés communes rencontrées et la définition des solutions à adopter. Le fait que les différents espaces, se soutiennent mutuellement par la participation aux activités, les amènent à rester à jour par rapport à ce que fait l'autre. Mais également à ajuster ensemble leurs calendriers de mise en œuvre des plans de plaidoyer pour plus d'harmonie et de soutien plus particulièrement lors de leur rencontre avec les autorités.

Cette solidarité des leads s'est également remarquée au niveau des discussions sur l'amélioration de la collaboration avec le consortium (pour des questions techniques et opérationnelles), et le bailleur (pour un meilleur suivi des recommandations de l'UE).



Aperçu de l'avancement de la mise en œuvre par le lead du consortium

Pendant trois ans, le lead du consortium s'est impliqué dans le renforcement des OSCs et ces dernières ont fait des progrès des objectifs fixés. Les espaces ont essentiellement participé dans la proposition des notes de plaidoyer orientées dans la contribution à la définition, mise en œuvre et suivi des politiques publiques.

Selon Jean Nimubona, chef de projet Dukurire Hamwe, deux espaces sectoriels ont déjà connu des avancées majeures dans l'élaboration des politiques publiques. Il s'agit de l'espace sectoriel emploi et entrepreneuriat des jeunes et des femmes (SOPEEJEF) et celui de la protection sociale et lutte contre les VBGs.

« C'est à la suite de son plaidoyer que l'espace sectoriel emploi et entrepreneuriat a intégré la commission d'élaboration du projet de loi portant la mise en place et le fonctionnement du Cadre National de Coordination et de Dialogue Permanent (CNCDP en sigle) entre les acteurs du domaine de l'emploi et celui portant détermination des relations professionnelles et des conditions de travail dans le secteur informel au Burundi.

Quant au secteur Protection Sociale et Lutte contre les VBGs, il a participé à l'élaboration du plan d'action 2022-2025 de la politique nationale genre », indique-t-il. Pour certaines politiques publiques sectorielles,

les autres espaces sectoriels ont constaté que, bien qu'existantes, elles devraient s'accompagner d'une stratégie de mise en œuvre.

Tous les espaces sectoriels ont réalisé leurs plans de plaidoyer

L'opérationnalisation des plans de plaidoyer n'a décollé qu'après les séances de présentation des plans de plaidoyer organisées dans la deuxième année du projet. Grâce à la participation des ministères techniques et leurs partenaires, ils ont été consolidés. En outre, le taux moyen de réalisation des activités de plan de plaidoyer est de 80% pour tous les 6 secteurs. « Nous avons un taux de 73% pour l'espace sectoriel environnement, 75 % pour l'agriculture et l'éducation, 80% pour la protection sociale, 88% pour l'emploi et 90% pour la santé. », affirme M. Nimubona. Il est à noter que le nombre d'objectifs de plaidoyer varie entre 3 et 4 par espace sectoriel.

Pour chacun de ces objectifs, les espaces sectoriels ont défini des notes de plaidoyer. 16 notes de plaidoyers ont été produites en tout. Parmi elles, 8 ont été soumises aux ministères sectoriels. Le niveau de considération de ces notes par les autorités publiques est traduit par leur participation au processus de production. Ainsi, les espaces sectoriels sont optimistes de la prise de décision et des actions concrètes par le pouvoir publique.



Plateaux/Panels virtuels : un des moyens de visibilité des actions à grande échelle et la promotion des synergies inter-OSCs

Au moins, un panel virtuel pour chaque espace sectoriel a été animé par 2 ou 3 panélistes et un journaliste modérateur au cours du mois de novembre 2022.

Les thèmes débattus ont été choisis sur base des objectifs que les espaces d'échanges se sont fixés.

Organiser des plateaux/panels virtuels avec les médias numériques comme YAGA et JIMBERE, où sont conviés différents experts, s'est avéré un des moyens efficaces pour assurer les synergies inter-OSCs et attirer l'attention des acteurs et décideurs autour des causes poursuivies.

Prof Elias Sentamba : « Les OSC n'ont pas toujours les mêmes capacités techniques d'organisation »

Après environ neuf mois de prestation suivant des plans de plaidoyer qu'elles ont-elles-mêmes élaborés, les OSC ont réalisé des performances variables. L'universitaire Elias Sentamba a évalué leurs prestations à l'aune de la Carte Communaires des Performances (community Score Card) comme méthodologie en effet. Son analyse.

Beaucoup d'OSC prennent en charge des enjeux non seulement prévus dans les outils gouvernementaux de planification du développement tels le PND, la Vision Burundi 2020-2025, les différentes politiques sectorielles, les Plans Communaires de Développement Communautaire, etc. mais aussi des questions faisant l'objet de préoccupation des communautés bénéficiaires.

Ce faisant, de telles prestations devraient normalement s'avérer aisées.

Seulement à cause de leurs faibles capacités techniques et organisationnelles, nombre d'OSC telles l'ES « Education » ont du mal à atteindre les résultats escomptés d'une part, tandis que d'autres les secteurs d'« Agriculture », la « Santé », l'« Emploi » ou la « Protection » s'en tirent plutôt très bien d'autre part.

Difficile implantation communautaire

Quant aux secteurs dont les enjeux paraissent, aux yeux des communautés, davantage ésotériques ou comme « lointains » dans le secteur de l'Environnement,

les prestations ne peuvent que s'avérer en deçà des attentes pour n'avoir pas su tirer parti des canaux pertinents, comme les médias en vue de relayer les défis des communautés auprès des pouvoirs publics.

Dans pareille perspective, il devient difficile pour les OSC d'inscrire les enjeux pris en charge à l'agenda politique des pouvoirs politiques. Par exemple, de telles OSC deviennent introuvables lors du processus d'élaboration des PCDC, d'où un faible ancrage communautaire. Dans les deux cas de figure, la jouissance des capacités organisationnelles et techniques des OSC et ES reste incontournable pour l'atteinte des résultats. A cet égard, on aura vu des secteurs jouissant d'un solide ancrage communautaire essayer des scores très bas alors que les enjeux recoupent les préoccupations des communautés bénéficiaires.

Nécessité d'améliorer la conscientisation des enjeux des politiques publiques

Enfin, si les OSC prennent en charge des problèmes posés au sein des communautés, il n'est toujours pas certain que ces dernières en soient conscientes. C'est pourquoi deux pistes principales se présentent pour aboutir à des solutions. D'un côté, partir des besoins perçus comme tels par les communautés et suivre le processus décisionnel (formulation, décision et mise en œuvre des politiques) en fonction des domaines d'intervention (par exemple lors de la mise en place des PCDC) et ce faisant

inscrire ses enjeux à l'agenda politique. Un tel procédé ne sera pertinent que pour des enjeux recoupant les préoccupations des communautés à la base. De l'autre côté, passer par des médias, des Think-tanks pour « problématiser » des enjeux a priori « lointains » en vue d'attirer l'attention des pouvoirs publics et des communautés.

Tel pourrait être le cas pour la Déclaration d'Abuja, pour l'Ordonnance ministérielle fixant le temps scolaire de 850 à 950 heures, l'Employabilité des personnes vivant avec un handicap, etc.

Bref, les OSC comme les ES (au sein desquels elles sont regroupées) doivent arrêter des stratégies pour transformer les enjeux qu'elles prennent en charge en politiques publiques. C'est ici qu'elles joueraient leurs rôles de « groupes d'intérêt » et ce faisant influencer d'autant plus aisément les décisions politiques que les questions à traiter sont inscrites dans les outils de planification du Gouvernement.

Défis majeurs à relever selon le professeur Sentamba E.

- Un faible accès aux outils TIC et par conséquent une faible maîtrise de ces derniers.
- Les aspects moins remarquables dans la mise en œuvre de ces plans de plaidoyers sont une implication et appropriation des communautés bénéficiaires du plaidoyer.
- Afin d'y remédier, les espaces sectoriels ont commandités des études/analyses de politiques publiques ou du secteur dans lesquels ils opèrent.

L'OPÉRATIONNALISATION DES PLANS DE PLAIDOYER



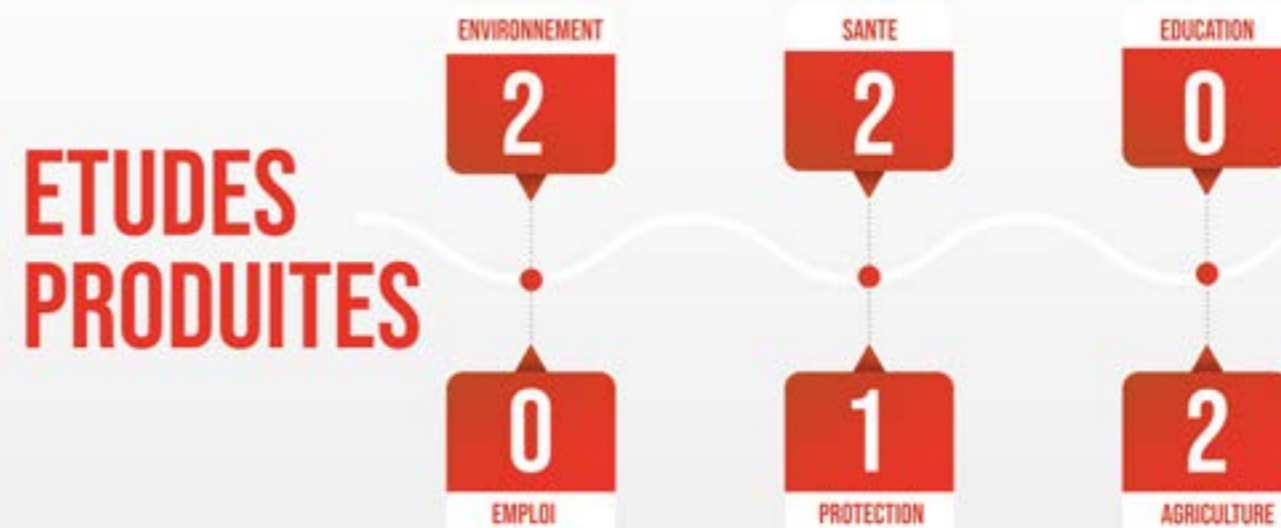
NOTES DE PLAIDOYER PRODUITES ET SOUMISES



DEFINITION - MISE EN ŒUVRE - SUIVI & EVALUATION DES PLANS DE PLAIDOYER



ETUDES/ANALYSES



La collecte des évidences supplémentaires pour consolider l'argument dans leur processus de plaidoyer a nécessité la conduite des études. Ces études ont informé les notes de plaidoyer produites. Lors des ateliers de restitution de ces études, la recommandation la plus récurrente était que, dans la mesure du possible, ces études/analyses soient encore améliorées en collaborant avec les institutions de recherche. Cela établirait des bases de recherche actions nécessaires pour la définition des interventions sectorielles ultérieures surtout que les OSC n'ont pas pour la plupart les ressources suffisantes, tant humaines que financières pour conduire des études fiables, aux standards exigés.

